



# AVIS PUBLIC

## RÈGLEMENT MUNICIPAL

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le conseil municipal à une séance tenue le 6 juin 2016 a adopté le règlement #16-698 décrétant de voirie sur les rangs St-Antoine et St-Nicolas, totalisant une somme de 700 000\$ et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût;
- **Que** ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire, pour un montant additionnel de 700 000 \$, le 3 août 2016;
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le  
5 août 2016

**Avis numéro : 2016-53**



---

Martin Leith  
Secrétaire-trésorier